

Société de services



Bourgogne Franche-Comté Auvergne – Rhône-Alpes

CA. > 2 M€
Env. 75 salariés

Société spécialisée dans le service d'aide à domicile

La société est basée en France Centre Est, elle intervient en tant que prestataire pour les services d'aide à la personne et plus précisément pour l'aide à domicile.

La société est enregistrée en tant que SAP et intervient sous autorisation départementale et convention Carsat.

Dans le but d'assurer le maintien à domicile des bénéficiaires, la société propose des interventions sur mesure pour les aides ménagères et l'assistance de vie. Les bénéficiaires sont les personnes subissant une perte d'autonomie, les personnes âgées et les handicapés.

Au sein du même département la société intervient sur plusieurs secteurs géographiques regroupant environ 160 communes, permettant d'assurer une prise en charge de 400 à 500 bénéficiaires.

Atouts de la société

- Autorisation départementale et convention Carsat accordée pour l'ensemble du territoire du département concerné.
- Exploitation de plusieurs secteurs géographique, avec possibilité de créer de nouveaux secteurs au sein du département.
- Société in bonis avec un EBE élevé pour le secteur d'activité
- Bon positionnement tarifaire
- Société dotée d'outils lui permettant d'assurer une planification, une coordination et une gestion efficaces
- Bon climat social, personnel qualifié et motivé

Données chiffrées clés

Au 31 décembre 2024	K€
Fonds propres	120
Trésorerie nette disponible	131

K€	2022	2023	2024	2025 (prév.)
CA	1.840	2.045	2.015	2.100
EBE	25	146	207	350

Opération envisagée

Cession de 100 % titres.

Intérêt de la société

La société bénéficie d'une très bonne notoriété, la positionnant parmi les leaders et sociétés référentes du département concerné, tant auprès des autorités de tutelles, que des bénéficiaires.

La société a mis en place une organisation et une répartition des tâches très performante.

Aujourd'hui la société dispose d'un potentiel de développement significatif de son activité sur le département, du fait de secteurs géographiques non exploités, et des autorisations qui lui ont été accordées par les organismes de tutelle.

Pierre-André CHOSSON

06.85.96.12.19

Chosson.pierre-andre@ascote-associés.com